NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1134
5 novembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 2 NOVEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Les membres du Conseil de sécurité savent que, depuis sa création, le 15 avril 1995, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie suit de près la situation en Somalie et en ce qui concerne la Somalie, et m'aide à préparer les exposés et établir les rapports que je présente périodiquement au Conseil à ce sujet. Le Bureau continue également d'appuyer les efforts que je fais pour promouvoir la cause de la paix et de la réconciliation en Somalie, dans mes consultations avec les Somaliens et les États et organisations concernés.

En septembre 1997, les membres du Conseil se sont déclarés favorables à ce que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle plus actif en coordonnant les efforts internationaux de médiation en Somalie et ils ont approuvé ma décision de renforcer les effectifs du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, dont j'ai décrit tout récemment les activités dans mon rapport du 16 août 1999 (S/1999/882). Étant donné que le Bureau joue un rôle très important et utile et que le Conseil de sécurité s'est prononcé pour une participation continue de l'Organisation des Nations Unies à la recherche de la paix en Somalie, je serais reconnaissant au Conseil de bien vouloir approuver ma décision de prolonger les activités du Bureau pour l'exercice biennal 2000-2001. Ces activités pourraient être développées et les effectifs du Bureau renforcés avec l'accord du Conseil de sécurité dans le cadre de son examen du rôle de l'Organisation en Somalie.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

99-33193 (F) 051199 051199